

La Ville de Magog remporte la plus haute distinction de 5 fleurons du Québec

Magog, le 6 novembre 2023 – La Ville de Magog est fière d’avoir obtenu une note parfaite de 5 fleurons lors de la 18^e édition du gala annuel des Fleurons du Québec qui s’est tenue le jeudi 2 novembre à Saint-Hyacinthe. Il s’agit de la plus haute distinction et d’une première pour la Ville qui avait reçu 4 fleurons lors des trois dernières évaluations. L’équipe d’horticulture de la Ville de Magog était présente pour recevoir les honneurs en compagnie du conseiller municipal et président de la commission sports et vie communautaire, M. Jacques Laurendeau.

Les initiatives communautaires et de développement durable sont parmi les secteurs ayant connu une forte hausse de pointage en comparaison à la dernière classification qui a eu lieu en 2020. La mise en place de jardins dans les écoles, l’augmentation de la quantité d’arbres plantés, l’art public éphémère ainsi que la distribution de végétaux pour le reboisement des bandes riveraines, font partie des initiatives qui ont été soulevées. Par ailleurs, la Ville de Magog a obtenu une note parfaite pour ses aménagements de la rue Principale, du parc de la Baie-de-Magog, du parc des sommets, de l’hôtel de ville ainsi que de la croix située sur la route 112 à l’intersection du chemin Southière.

Rappelons qu’au cours des dernières années, l’équipe municipale a intégré l’agriculture urbaine à ses aménagements par la plantation d’arbres fruitiers et de plates-bandes de petits fruits notamment dans les parcs des Hautes-Sources, de la Baie-de-Magog et Horan ainsi qu’à la Capitainerie, qu’au centre des travaux publics de même qu’au centre des services techniques. Au parc des Braves, des potagers en bac ont également été installés. Il y pousse des légumes, des fines herbes, des petits fruits et des fleurs comestibles. Le verdissement de la rue Principale, par la plantation de nombreux arbres et l’augmentation du nombre de fosses de plantation, fait également partie des améliorations constatées.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, souligne le travail colossal de l’équipe de la Division des parcs et espaces verts. « Nos horticulteurs sont partout, travaillent sans relâche et multiplient les efforts année après année pour embellir nos lieux publics et nos parcs. La beauté des aménagements municipaux contribue sans aucun doute à l’effervescence de notre ville. Je suis très fière que les efforts



d'embellissement horticole de notre équipe aient été reconnus. C'est avec fierté que nous afficherons notre nouvelle cote de 5 fleurons aux entrées de la ville. »

M. Benjamin Roy, coordonnateur à la Division parcs et espaces verts, considère l'obtention des 5 fleurons comme une réussite collective. « La classification des fleurons est non seulement basée sur les aménagements effectués par l'équipe de l'horticulture de la Ville, mais également sur ceux des commerçants et des citoyens. Je tiens d'ailleurs à les remercier puisqu'ils ont contribué de façon significative à l'obtention de la plus haute cote de classification. Beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés à des nouveautés cette année, tels que les aménagements de la rue Principale et ceux situés à proximité des enseignes numériques. Malgré tout, la mosaïciculture du monstre Memphré demeurera toujours notre plus importante réalisation. Notre équipe regorge d'idées pour embellir notre milieu pour les années à venir et ainsi maintenir nos 5 fleurons. »

Pour découvrir les résultats en images, consultez la brochure de la 18^e édition de classification horticole des Fleurons du Québec disponible sur le site Internet fleuronsduquebec.com.



À propos des Fleurons du Québec






Le programme Fleurons du Québec reconnaît les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole des fleurons s'inspire du concept des étoiles pour les hôtels (1 à 5 fleurons). Elle s'applique à tous les types d'aménagements paysagers du territoire : municipaux, résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels. Elle est valable pour trois ans et peut être affichée aux entrées de ville.

Le programme regroupe 336 municipalités au Québec. Les classificateurs Fleurons du Québec évaluent les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public.



Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal.

Légende

	Embellissement horticole à ses débuts. Efforts notables dans certains domaines
	Bien. Embellissement horticole notable et de belle qualité dans certains domaines.
	Très bien. Embellissement horticole de grande qualité dans la plupart des domaines.
	Excellent. Embellissement horticole remarquable dans la majorité des domaines.
	Exceptionnel. Embellissement horticole spectaculaire dans la totalité des domaines.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

